



✉ contact@amis-de-montlucon.com
www.amis-de-montlucon.com

La lettre des Amis de Montluçon

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Compte rendu de la séance publique du 11 octobre 2015

LES MÉMOIRES D'UN PRISONNIER DE GUERRE (1916-1917) :

L'ABBÉ AUGUSTE LIMAGNE, SUPÉRIEUR DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH DE MONTLUÇON

Lors de la séance publique de rentrée, Jean-Paul Michard, président des Amis de Montluçon, a accueilli le conférencier Daniel Moulinet, déjà familier des membres de l'association pour être intervenu en juin 2011 dans le cadre de « L'Eglise Catholique à Montluçon au XX^e siècle ».

Daniel Moulinet, prêtre du diocèse de Moulins, professeur à l'Université Catholique de Lyon depuis 1996, spécialiste de l'histoire religieuse contemporaine et de Vatican II, auteur de nombreux ouvrages, s'est penché ce dimanche 11 octobre 2015 sur la condition des prisonniers de guerre durant le premier conflit mondial, à partir d'un témoignage sur sa propre captivité écrit par l'abbé Auguste Limagne, supérieur du collège Saint-Joseph de Montluçon.



L'abbé Auguste Limagne

L'abbé Auguste Limagne, supérieur du collège Saint-Joseph de Montluçon

Premier enfant d'une fratrie de dix, Auguste Limagne naît le 10 octobre 1872 à Thoras (Haute-Loire), d'un père cultivateur et d'une mère très chrétienne. En 1885, il est envoyé au pensionnat des Frères des écoles chrétiennes à Saugues. En octobre 1888, il entre en classe de quatrième au petit séminaire de la Chartreuse, près du Puy. Cinq ans plus tard, attiré par les missions d'Océanie, il entre dans la Société de Marie, les Pères maristes.

Il effectue son noviciat en Angleterre, puis revient en France et obtient en 1897 sa licence de lettres-philosophie

en Sorbonne. Il entame ensuite ses études théologiques au scolasticat de Montbel, dans le Var. On lui propose la chaire de philosophie au collège de Montluçon pendant l'été 1899¹.

C'est dans ce contexte que le Père Limagne arrive au collège. Ses options philosophiques sont nettement anti-modernes ; dans son enseignement, il combat le kantisme. Il insiste particulièrement sur le traité de morale et traite de l'amour du vrai, des devoirs d'état et de la pureté. Il se montre aussi un pédagogue dynamique. Malgré un grave problème ophtalmique qui le handicape momentanément, il devient supérieur du Collège en 1904.

Le Père Limagne, devenu supérieur, restaure d'abord la discipline. Mais surtout, il implique le collège dans la pastorale urbaine, en organisant des conférences au grand rayonnement. Il fait venir des leaders catholiques, tels Émile Chénon et les abbés Desgranges et Thellier de Poncheville. Il cultive des liens très étroits avec la Réunion des étudiants du 104 de la rue de Vaugirard à Paris, sorte d'aumônerie étudiante mise en place par les Pères maristes, ainsi qu'avec l'Institut catholique de Paris, son recteur, Mgr Alfred Baudrillart et le doyen de la Faculté de philosophie, l'abbé Peillaube.

1. Le collège Saint-Joseph a été fondé en 1853 et confié aux Pères maristes à la demande de l'abbé Guillomet, curé de la paroisse Notre-Dame. Confrontés aux décrets du 29 mars 1880 frappant les congrégations religieuses enseignantes, les Pères maristes choisissent de se rattacher au clergé diocésain et donc d'abandonner leur vie de religieux. C'est une période très difficile pour l'établissement, à cause de la loi de 1901 contre les congrégations religieuses, durcie dans son application par le président du Conseil, Émile Combes. A la suite d'un véritable suspense, la société *l'Immobilière montluçonnaise* parviendra à acquérir le collège contre la ville de Montluçon qui voulait l'annexer.

À noter sur votre agenda...

Vendredi 13 novembre 2015, 20 h 30
Salle Salicis, rue Lavoisier

Dominique LAURENT :
Les créanciers des seigneurs de Bourbon au XIII^e s. : Bourbonnais, Juifs et Lombards.

Vendredi 11 décembre 2015, 20 h 30
Salle Salicis, rue Lavoisier

Jean-Yves BOURGAIN :
Vitray, dégagement, consolidation : histoire d'un sanctuaire rural à travers la découverte de ses peintures murales.

Vendredi 8 janvier 2016, 18 h
Salle Salicis, rue Lavoisier

Aurore PETIT (O.T. Vallée de Montluçon) :
Montluçon, la cité aux deux visages.

Après avoir mis en place des conférences pour dames, il parvient à organiser, en 1910, une réunion d'hommes qui se tient deux fois par mois, et qui rassemble une soixantaine de médecins, ingénieurs, commerçants, avocats, autour de la causerie d'un conférencier. En 1907, l'abbé Limagne crée des écoles ménagères.

L'engagement dans la guerre

Lors de la déclaration de guerre, le collège héberge provisoirement des soldats mais il peut rouvrir alors qu'on craignait qu'il ne soit transformé en hôpital militaire. L'abbé Limagne offre de s'engager comme aumônier volontaire, mais son offre est rejetée dans la mesure où il est mobilisable. Ayant été ordonné prêtre avant 1905, il est susceptible d'être affecté au service de santé.

Cependant la guerre demeure une constante préoccupation pour Auguste Limagne, encore plus après la disparition de son frère Jean, de 19 ans son cadet. Blessé en août 1914, ce dernier est reparti au front dès novembre. Le 14 juin 1915, il est blessé à nouveau dans une tranchée reprise par les Allemands et il est porté disparu.

D'une certaine façon, le Père Limagne veut remplacer son frère au front. En cette fin d'année scolaire, la première de la guerre, il multiplie les instances pour être accepté comme aumônier volontaire.

C'est chose faite le 27 octobre 1915. Il est enfin nommé aumônier volontaire à la 128^e DI et reçoit le statut de brancardier. En Lorraine où la division est stationnée, il découvre les tranchées et les villages ravagés. Son biographe décrit ainsi son ministère :

Dès trois heures du matin, il est sur pied. Après avoir soigneusement pris son réconfort spirituel, en dépit de la canonnade, de la neige, du vent, de la pluie, de la boue, il part de Bénaménil. Casque en tête, au cou le ruban noir et jaune qui suspend la croix d'aumônier, la soutane raccourcie aux genoux pour pouvoir franchir les obstacles, par-dessus la soutane une capote d'infanterie avec la croix de Genève ; guêtré de cuir, de lourds souliers aux pieds, un solide bâton à la main, une énorme sacoche de cuir noir, bondée de tous les cadeaux qu'il destine aux soldats. Vingt à trente kilos de charge. Il arrive aux boyaux qui relient l'arrière aux tranchées.

Il parvient à la tranchée, trempé jusqu'aux os, « vêtu de boue ». Tous les quatre ou cinq cents mètres, un guetteur est posté à son créneau. Un bon et large sourire sur les lèvres, [...] la main cordialement tendue, le Père Limagne lui adresse ses paroles fraternelles. Tout en parlant, il puise dans son magasin ambulant et, avec un doux sourire à son interlocuteur, il tend un petit cadeau réconfortant.

Son courage lui vaut d'être cité à l'ordre de la division le 23 février 1916 et, le 7 mars, il reçoit la croix de guerre.

De la captivité à la fin de la guerre

C'est après la chute du village de Fleury que la 128^e division part à Verdun.

Une attaque sur le village de Fleury était prévue pour le 11 juillet, menée par le 167^e et un bataillon du 168^e. Mais les Allemands devancent les Français. Dans la journée du 10, le bombardement redouble d'intensité. Limagne tient malgré tout à visiter le bataillon qui est au-dehors. Un obus éclate à proximité de lui et projette une pierre qui le renverse évanoui. Il souffrira de douleurs dans les reins,

le dos et au bras gauche. L'attaque allemande se poursuit toute la nuit. À l'aube, on peut enfin évacuer 70 blessés vers l'arrière.

Environ trois cents hommes, dont l'abbé Limagne, sont capturés et poussés vers Douaumont. La marche jusqu'au fort de Douaumont est un véritable calvaire.

Le 15 juillet, c'est ensuite le départ pour le camp d'officiers de Mayence. Là, la quarantaine de prisonniers est internée dans la citadelle. Après une fouille très minutieuse et un interrogatoire poussé, les prisonniers sont renvoyés vers les autres et détenus à six dans une chambre qui ressemble à un boyau voûté, bas et obscur. Il y a là aussi plusieurs centaines d'officiers qui sont mieux traités.

À la fin du mois de novembre 1916, le Père Limagne est envoyé à Münster comme enseignant dans un séminaire pour prisonniers et il y demeure comme directeur spirituel, jusqu'au début du mois de juin 1917. Le 26 octobre, il est enfin rapatrié et arrive à Moulins le 29 octobre.

L'année scolaire est entamée, l'abbé Limagne ne reprend pas la direction du collège. Après un temps de convalescence, il part à Paris, puis au printemps 1918, il compose son livre *En captivité*. Mais, le 6 mars, il se présente au ministère de la Guerre et réclame de partir au front. Il est affecté au groupe de brancardiers du 9^e corps. Il quitte Montluçon le 31 mars et arrive, le soir du 3 avril, au quartier général du 9^e corps, à Flers-sur-Noye.

Le 16 août, la 59^e division dont il fait partie est dirigée vers la Somme. Au cours d'une offensive, le Père Limagne est victime d'un violent bombardement à l'ypérite.

Dès le lendemain, il commence à souffrir des yeux, de la tête, d'un accablement général ; il ne dort plus ; l'appétit disparaît. Le Dr Fontan finit par l'expédier à l'hôpital de Senlis, en septembre. À la fin du mois, malgré une santé gravement atteinte, il regagne sa division qui s'achemine vers la victoire. Il reçoit une nouvelle citation à l'ordre de la division, pour « ...son dévouement et son courage admirables ». Le 12 janvier 1919, le *Journal officiel* annonce sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur. Mais sa santé se dégrade de plus en plus. Il meurt à l'hôpital de Metz le 21 juillet 1919, victime d'un streptocoque qui a trouvé une proie facile dans son organisme affaibli.

Le séminaire de Münster

C'est à l'initiative de l'abbé Schmidlin, professeur de théologie des missions à l'université de Münster, qu'est créée cette institution, au début de l'année 1916. Une description du camp en montre la tristesse :

Le camp de Rennbahn couvre un vaste espace quadrangulaire d'environ cinq hectares où se trouvent quatre grands carrés de baraquements appelés Blocks, avec chacun leur cour intérieure. Au centre de la cour de chaque block, d'autres constructions de bois, pour les lavabos, les douches, les cuisines ; les chambres, appelées baraques, sont tournées du côté de la cour. Des mitrailleuses sont postées sur les toits, pour, en cas de révolte, balayer les cours. Tout autour du camp, triple ceinture de fils barbelés, double rangée de sentinelles. L'aspect général est funèbre.

La direction du séminaire est confiée au Père Rochereau, eudiste, lieutenant au 50^e régiment d'artillerie, fait prisonnier en avril 1915. Ce dernier est aidé par deux prêtres déjà présents, le Père Leveugle, maître des novices

de la province canadienne des Franciscains, et l'abbé Lanselle, jeune prêtre, licencié en histoire de la faculté de Lille.

Peu à peu, l'organisation se met en place : le local mis à disposition est sommairement aménagé en chambrée et en salle d'études, un religieux est nommé économiste. Un petit règlement est édicté. Le Père Leveugle donne quelques cours de morale. Au début, le Père Rochereau, seul officier français du camp, est une autorité reconnue. La salle du séminaire est ouverte aux autres prisonniers, qui viennent y chercher du réconfort. Au printemps 1916 se met véritablement en place une formation théologique. Le cadre est néanmoins peu agréable :

« Pas un arbre, rien à l'extérieur pour reposer la vue, et, à l'intérieur, de grandes salles enfumées, éclairées par un jour douteux, où la vermine grouillait dans les lits, et où l'on renonçait à mettre de l'ordre au milieu des bagages hétéroclites et lamentables des prisonniers. »

La tension croît nettement avec l'administration du camp après l'échec d'une évasion à laquelle a participé un séminariste, qui y a laissé la vie. Mais Schmidlin, voulant contrebalancer l'autorité de Rochereau avec qui il a des relations tendues, fait venir en novembre le chanoine Limagne. Rochereau écrit à son propos :

« Finalement, quoique à contrecœur, il accepta de collaborer à notre œuvre, comme directeur spirituel. Il a été pour moi l'ami dévoué et délicat, qui a contribué à faciliter mes rapports avec M. Schmidlin. »

Arrivé là, l'abbé Limagne décrit ainsi l'installation matérielle :

« L'unique chambre qui constitue le séminaire, coupée en trois par des séparations de fortune, caisses, couvertures, papiers d'emballage ; une étude où le silence devait toujours régner, un dortoir, la partie non éclairée où l'on ne pouvait que dormir, et une salle qui servait à tout successivement, ou même à la fois : à faire la cuisine, à manger, à enseigner ».

Tant Rochereau que Limagne évoquent les multiples vexations et notamment la haine d'un officier allemand, Petzol, qui obtient, le 17 juin, la fermeture du séminaire. Les séminaristes sont renvoyés dans les camps de soldats dont ils étaient issus. L'établissement rouvre cependant à Limbourg en février 1918 et Rochereau y est rappelé comme supérieur durant l'été.

Faire la vérité sur la condition des prisonniers

C'est au retour de sa captivité que le Père Limagne prend la plume.

L'ouvrage *En captivité* est rédigé dans les deux premiers mois de l'année 1918. C'est incontestablement un livre polémique, que son biographe résume ainsi :

« Dénoncer au monde l'état d'âme hypocrite et sournois de nos ennemis, les humiliations du "saloir", le travail jusqu'à épuisement dans les kommandos de mines ou d'usines, l'enfer des camps de représailles, les souffrances inouïes des civils belges et des Russes, l'hypocrisie du séminaire de Münster, l'art du "camouflage" dans la manière de fausser l'opinion en Allemagne et au dehors, pour étouffer le cri des prisonniers affamés. »

La préface du livre d'Auguste Limagne donne le ton. Il veut faire une œuvre de vérité pour éclairer l'opinion publique :

« L'opinion exigeant ce qui lui agréait et la censure qui « blanchit » ce qui est trop noir ont imposé à la presse une vision des hommes et des choses qui ne cadre pas toujours avec la réalité et qui heurte ceux qui l'observent directement, le soldat sur le front, les prisonniers, les neutres, même bienveillants. »

Le 8 décembre 1917, dans la séance donnée au collègue en l'honneur de Guynemer, il a cette phrase : « Si les Allemands ne sont pas invincibles, pour le moment ils sont vaincus. » Il est dénoncé comme alarmiste et défaitiste et le procureur de la République entame des poursuites, ce qui débouche sur une menace de conseil de guerre.

[Ce rapatrié] affirmait que les prisonniers, eux, avaient faim, que la vie de représailles était intolérable, que chacun devait prendre sa part des restrictions alimentaires et des charges de la défense nationale. Ces propos innocents constituaient un triple délit : ils décourageaient les combattants, troublaient les familles, rendaient suspect le patriotisme des braves en pantoufles.

Le livre est divisé en six chapitres thématiques et relativement indépendants, portant sur ce qu'il appelle "le saloir", sur les reproches faits par les prisonniers aux Allemands, sur la dégradation humaine dont il a été témoin ("Un défilé d'ombres"), sur le séminaire de Münster, sur les représailles et sur l'opinion publique.

Le "saloir", c'est l'interrogatoire subi par les officiers au début de leur détention, à Mayence. L'officier captif doit être amené à comprendre qu'il n'est plus désormais qu'un prisonnier.

Puis c'est l'épreuve de la faim, la morsure à l'estomac, tout le corps en détresse, la tête vide, incapable de travail, de réflexion ; la volonté comme anéantie. La vie en commun devient un agacement parfois intolérable. Quant aux conditions de détention, l'hostilité contre le séminaire s'incarne dans le lieutenant Petzol, officier sympathique qui parle bien le français, sourit à profusion, et accorde volontiers de menues faveurs.

C'est à deux reprises dans son livre que le P. Limagne traite des représailles exercées contre les prisonniers. Il les mentionne dans le chapitre portant sur le séminaire, pour attester que celui-ci n'en a pas été exempté :

« Lorsque les représailles de Mittau sévirent, on préleva les victimes parmi l'élite de chaque chambrée. Un séjour en Pologne fut alors une épreuve terrible pour les santés. Ni lumière, ni feu, ni paille, ni biscuit pendant six mois. Point de lettres ni de colis ou des colis sans nom. Leurs bourreaux prennent soin à Münster de les leur envoyer après avoir percé d'une aiguille les boîtes de conserves liquides. Et un travail de forçat sous la surveillance de négriers, avec une nourriture de chiens. Tout culte était prohibé. »

Les représailles sont disproportionnées par rapport au fait qui en a été la cause. Elles sont de diverses sortes. Outre la déportation dans les camps de travail, il y a, certes, le cachot, mais aussi l'envoi derrière les premières lignes allemandes.

Le chapitre intitulé "défilé d'ombres" met en lumière la terrible condition de certaines catégories de prisonniers.

La chambre où le Père Limagne couche, à Münster, lui permet de voir l'entrée du camp. Il mesure la détresse des prisonniers russes qui ne reçoivent pas de colis de leurs familles, de même que les prisonniers qui sont envoyés

travailler en usines ou dans les mines. Les arrivées, après un séjour aux mines, c'est le retour des enterrés du cimetière, qui ne gardent que des loques d'habits sur des loques de chair flottant sur un squelette.

Dépasant encore cela, il se produit, un jour, ce qu'il qualifie de vision d'Apocalypse, lorsqu'il évoque le calvaire des civils belges. « Ils passèrent toute la nuit pour couvrir trois kilomètres. [...] Imaginez le pas de l'agonisant qui se lève, qui n'a plus de regard, qu'un souffle fait vaciller. Ils se sont jetés sur le contenu des eaux grasses au moment de leur arrivée. Le soir même, dix d'entre eux étaient morts.

Ils gagnaient un peu d'avance sur leurs camarades qui, tuberculeux au dernier degré dans la proportion de 80 %, allaient les suivre dans la mort. Je n'ai jamais vu un tel spectacle. »

On touche là à une grave transgression des conventions internationales, a rajouté le conférencier Daniel Moulinet, puisqu'il s'agit, non de combattants qui ont été capturés, mais de populations civiles qui ont été arrachées à leurs foyers et déportées.

Dans son ouvrage, le Père Limagne évoque le sort des civils belges et les "camps secrets", c'est-à-dire, en fait, la mise au secret d'un certain nombre de prisonniers qui connaissent un sort des plus terribles.

« Ceux-là n'écrivent point, ne reçoivent rien de leurs parents, vivent de la vie la plus affamée, la plus misérable, la plus révoltante qui puisse être infligée à une créature. Quand ils sont dans un camp régulier, ils peuvent écrire. Mais les parents sont restés six, huit ou douze mois sans nouvelles. Ils n'en auront jamais si leur fils est tué. Ils croiront qu'il a été tué sur le front. Ils ne se tromperont que de côté. Ce qu'ils ignoreront, c'est la torture morale qui pour lui s'est ajoutée à la torture physique de la blessure, de l'abandon, de la mort. »

Hasarder un refus conduit à des châtiments insoutenables :

« Vous serez contraints à des poses fatigantes, insoutenables ; à des expositions au soleil brûlant, tête nue ; à la bouche ardente d'un four qui vous rôtit, qui vous dessèche la bouche, qui vous fait crier de détresse, sous le canon braqué du fusil qui tirera si vous ne restez pas à la posture commandée. À ces extrémités, les plus résolus sont brisés ».

Il voit une évolution dans l'attitude allemande. Dans les premiers mois, dans la perspective d'une victoire rapide, les envahisseurs visent à répandre la terreur, mais par la suite, ils veulent apparaître comme plus civilisés que leurs adversaires :

« Il faut que les faits attestent que c'est le soldat français qui tue les prisonniers, détrousse les morts sur les champs de bataille, insulte ceux à qui il laisse la vie et que c'est le soldat allemand qui respecte son adversaire vaincu, mort ou luttant encore ».

Il veut que l'opinion française sache que la principale souffrance infligée aux prisonniers, ce n'est pas la torture, les brimades, le fameux "poteau", c'est la famine associée à un travail physique au-dessus des forces.

« Ceux qui sont les plus à plaindre, en revanche, sont ceux qui sont employés dans les usines et dans les mines ».

Le Père Limagne refuse cependant l'attitude qui consisterait à exercer des représailles contre les prisonniers allemands détenus en France.

« Un prisonnier est un homme. Un homme a des droits. Son premier droit est de vivre. C'est son droit aussi d'être respecté. »

Il invite les Français à changer d'attitude à l'égard des prisonniers. Mais surtout, ce qu'il réclame, c'est qu'on mette en lumière devant l'opinion publique le principe du pangermanisme et qu'on en montre la fausseté :

« Qu'on juge l'axiome fondamental de leur vie publique : « l'Allemagne au-dessus de tout », au-dessus des traités, au-dessus des nations, au-dessus des hommes, au-dessus de Dieu. Là est leur force et leur danger, le péché d'orgueil contre Dieu et le crime contre l'humanité.

Le conférencier, Daniel Moulinet, a conclu en ces termes :

« Il faut nous souvenir que la construction européenne, le traité de Rome (1957) et la réconciliation franco-allemande, solennellement scellée en 1962, sont le produit de la démocratie chrétienne d'après-guerre, incarnée en Allemagne par Konrad Adenauer, qui, avant d'être chancelier, était un maire de Cologne franchement anti-nazi. Ces idées n'ont pu percer qu'à la suite de la prise de conscience de l'horreur nazie, prise de conscience qui a débuté, de l'autre côté du Rhin, devant les ruines de 1945 (Berlin, année zéro) et s'est approfondie par la découverte de la Shoah, projet d'extermination complètement planifié.

« Rappelons-nous la figure du grand théologien protestant suisse Karl Barth qui, découvrant les exactions des soldats allemands durant la première guerre mondiale, en tirera la conclusion de la faillite du protestantisme libéral allemand inspiré par les Lumières et invitera fermement le monde de la Réforme à ne faire fond que sur la Parole de Dieu transcendant toute interprétation humaine.

« Certaines des idées du Père Limagne ne viennent-elles pas éclairer le mystère qu'a constitué pour nous l'acceptation par une majorité du peuple allemand des idées hitlériennes en 1933 ? Rappelons-nous d'abord qu'au moment de l'armistice du 11 novembre 1918, le sol de l'Allemagne n'était pas envahi, que ses villes étaient intactes et que, pour une part de l'opinion, la cessation des hostilités a été perçue comme une trahison, sentiment renforcé par les conditions du traité de Versailles, ressenties comme humiliantes, alors que la France ne les voyait que comme la juste réparation des ruines accumulées sur son sol et comme une garantie pour l'avenir.

« Le Père Limagne met en lumière l'affaiblissement du respect de l'homme qui s'est exprimé dans ces camps de prisonniers, respect que garantissait pourtant la convention de Genève. Ce sont, pendant la Grande Guerre, ce mépris de l'homme et cette transgression de la parole solennellement donnée dans les traités, cela opéré au nom de la raison d'État, qui ont pu constituer, dans l'entre-deux-guerres, le terreau propice à l'avènement du nazisme ».

Monique James